



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

PLAN RÉGIONAL DE MISE EN ŒUVRE COMPLET POUR LA SÛRETÉ ET LA FACILITATION EN AFRIQUE (PLAN AFI SECFAL)

TREIZIÈME RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Libreville, Gabon, 17 juillet 2024

PROGRAMME PROVISOIRE

JOUR 3 : Mercredi 17 juillet 2024 (après la pause santé)

Heure	Point de l'ordre du jour	Description	Intervenants	Note de travail
11 h-11 h 10	Point 1	Adoption de l'ordre du jour	Président	WP/0
11 h 10-11 h 25	Point 2	Élection du Président du Comité directeur	Secrétariat du Plan AFI SECFAL	WP/01
11 h 25-12 h 15	Point 3	Rapport sur l'état d'avancement des décisions et des recommandations de la douzième réunion du Comité directeur et point sur la mise en œuvre des activités et des projets approuvés du Plan AFI SECFAL entre août 2023 et décembre 2024.	Secrétariat du Plan AFI SECFAL	WP/02
12 h 15-13 h 00	Point 4	Présentation du document-cadre révisé (2024-2030) du Plan AFI SECFAL	Secrétariat du Plan AFI SECFAL	WP/03
13 h-14 h 00	Déjeuner			
14 h-15 h 00	Point 5	Présentation pour approbation des activités, des projets et du budget du Plan AFI SECFAL pour 2025.	Secrétariat du Plan AFI SECFAL	WP/04
15 h – 16 h	Point 6	Interventions des partenaires <ul style="list-style-type: none">Point sur la programmation OACI-UNOCTDomaines d'action en matière de sûreté - Perspectives de la TSAEtat de mise en œuvre des objectifs cibles de Windhoek et des activités de AFI CES	UNOCT TSA CAFAC	Exposé PowerPoint

16 h 30-17 h 00	Point 7	Questions diverses	Président	Débat
------------------------	---------	--------------------	------------------	-------

NOTES EXPLICATIVES CONCERNANT LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

Point 1	<p>La note de travail WP/0 sera présentée par le Président du Comité directeur du Plan AFI SECFAL</p> <p>Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera le projet d'ordre du jour et le programme de travail provisoire présentés par le Président du Comité directeur du Plan AFI SECFAL.</p>
Point 2	<p>La note de travail WP/01 sera présentée par le Secrétariat du Plan AFI SECFAL Cette note de travail rappellera à la réunion la procédure à suivre pour l'élection du Président du Comité directeur conformément au mandat dudit comité révisé en 2020. La suite à donner par la réunion consistera à élire le Président du Comité directeur pour les trois prochaines années.</p>
Point 3	<p>La note de travail WP/02 sera présentée par le Secrétariat du Plan AFI SECFAL Cette note de travail fera le point sur la mise en œuvre des décisions et des recommandations de la douzième réunion du Comité directeur qui s'est tenue à Nairobi en août 2023. En outre, elle s'attardera sur l'état d'avancement des activités mises en œuvre par le Secrétariat parmi celles approuvées par la douzième réunion du Comité directeur. Ces activités couvrent la période août 2023 — décembre 2024.</p>
Point 4	<p>La note de travail WP/03 sera présentée par le Secrétariat du Plan AFI SECFAL</p> <p>Le Secrétariat présentera à la réunion le document-cadre révisé (2024-2030) du Plan AFI SECFAL. La note WP/03 fera une synthèse du contenu du document-cadre révisé du Plan avec un accent sur les grandes étapes du Plan depuis sa conception en 2015, ses objectifs révisés, ses priorités et les résultats attendus pendant la période de prorogation de l'échéance du Plan qui va de janvier 2024 à décembre 2020.</p>
Point 5	<p>La note de travail WP/04 sera présentée par le Secrétariat du Plan AFI SECFAL</p> <p>Cette note de travail présentera les activités, les projets et le budget du Plan AFI SECFAL qui seront exécutés par le Secrétariat entre janvier et décembre 2025, pour approbation par la réunion du Comité directeur</p>
Point 6	<p>Exposé PowerPoint à présenter par les partenaires du Plan AFI SECFAL</p> <p>Divers partenaires présenteront les activités, les projets et les projets du Plan AFI SECFAL exécutés depuis le dernier rapport et celles dont l'exécution est prévue, afin que la réunion du Comité directeur en prenne note.</p>
Point 7	<p>Questions diverses</p> <p>Ce point de l'ordre du jour est réservé au Président qui, à sa discrétion, pour communiquer ou autoriser la communication sur toute autre question jugée pertinente à la réunion, pour information. Le Président lèvera ensuite la séance et avisera sur la date et le lieu de la prochaine réunion.</p>

